

### **DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE**

Prescriptions de travaux de restauration immobilière

Commune de Saint-Gilles

# **PARTIE 3**

# PROGRAMME DES TRAVAUX PRESCRITS A DECLARER D'UTILITE PUBLIQUE

### « ILOT 4 - HOCHE » du PNRQAD

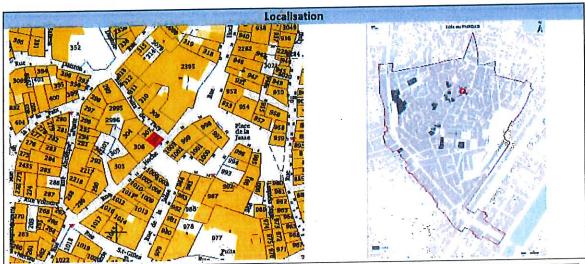
(Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés)



•

# 1 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES A L'IMMEUBLE 4H

#### Localisation



Immeuble sis 9 Rue Hoche – cadastré N 308

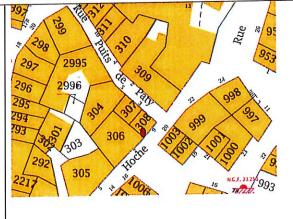
Fiche PSMV – Ilot 2.4 PNRQAD – ilot 4H

Situation : sur un angle de Rue

Caractéristiques générales : Maison modeste XVIII°,

remanié XIX°, XX°

Nombre de niveaux: R+2

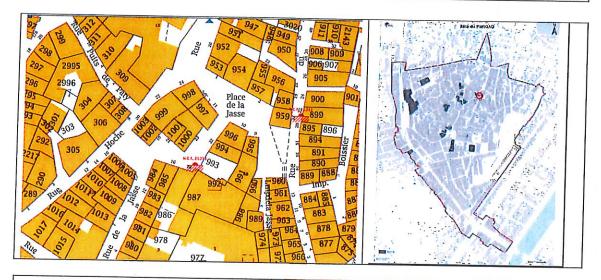


#### Travaux à réaliser :

- Traitement des fissures et ravalement de façade ;
- Cloisonnement et menuiseries intérieurs ;
- Isolation de la sous-face de la cave ou de la dalle du RDC;
- Démolition de la mezzanine pour que les surfaces habitables respectent les règles d'habitabilté;
- Changement des menuiseries extérieures (2 portes et 3 fenêtres);
- Mise aux normes de l'électricité, du chauffage ;
- Création des réseaux d'eau ;
- Création d'une cuisine et d'une salle de bain ;
- Mise en place d'une ventilation générale et permanente (VMC);
- Traitements des murs, sols, plafond ;
- Mise aux normes garde-corps; main courante dans les escaliers.

# 2 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES A L'IMMEUBLE 41

#### Localisation



Immeuble sis 20 Rue Hoche

Cadastré ON 1003

Fiche PSMV - Ilot 2.3 - PNRQAD - 4i

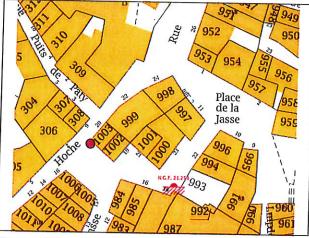
Situation : sur un angle de rue;

Caractéristiques générales : Immeuble XIX°

Nombre de niveaux + 2

Visite des lieux effectués le ..... /2017 en

présence du propriétaire



#### Travaux à réaliser :

- Traitement des fissures (yc par agrafage) et ravalement de façade ;
- Reprise de la descente de pluvial ;
- Remplacement des volets ; révision de la porte d'entrée ;
- Vérification charpente et toiture ;
- Mise aux normes du chauffage ;
- Mise en place d'une ventilation générale et permanente (VMC);
- Mise aux normes du garde-corps dans l'escalier et création d'une main courante;
- Mise aux normes des garde-corps aux fenêtres (R+2);
- Réalisation d'un diagnostic solidité des planchers R+1 et R+2 et travaux en conséquences ;
- Isolation des murs périphériques ;
- Création d'une salle de bain et d'une cuisine séparée.



# **DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE**

Prescriptions de travaux de restauration immobilière

Commune de Saint-Gilles

# **PARTIE 4**

Appréciation sommaire des dépenses d'acquisition et de travaux

# « ILOT 4 - HOCHE » du PNRQAD

(Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés)



# APPRECIATION SOMMAIRE ET GLOBALE DES DEPENSES

### 1.1. APPRECIATION SOMMAIRE DEPENSES ACQUISITIONS

Suivant l'estimation du service de la Direction Générale des Finances publique en date du 1<sup>er</sup> février 2019, le montant global d'acquisition des 2 immeubles cadastrés N308 et N 1003, s'élève 57 000 Euros, valeur vénale.

L'indemnité de réemploi, d'éviction éventuelles et divers autres frais sont estimés à : 5000 Euros.

Estimation coût global des acquisitions toutes indemnités confondues : ......62 000 €

### 1.2. APPRECIATION SOMMAIRE DEPENSES TRAVAUX

L'appréciation sommaire des dépenses a été faite aux ratios. Elle ne découle pas de devis.

#### IMMEUBLE 4 H SITUE 9 RUE HOCHE

Façades :	28 160 €
Menuiseries :	8 600 €
Menuiseries :	1,000 €
Démolitions :	10 000 £
Electricité, plomberie, VMC :	19 800 €
Isolation des combles :	1 ZUU €
Cloisonnement et finitions :	5 240 €
Cloisonnement et lilituolis	The state of the s

Total estimation de travaux immeuble 4H: ...... 64 000 € HT

### IMMEUBLE 4 I SITUE AU 20 RUE HOCHE

Façades: Décroutage, traitement des fissures et enduit, Descente d'EP, garde-	corps:24 000 €
Toiture révision :	3 500 €
Volets ; porte d'entrée :	4 800 €
Reprise planchers et revêtements, dont diagnostic solidité :	7100€
Reprise planchers et revetements, dont diagnostic sondite :	1 200 €
Isolation combles :	
Electricité, plomberie (mise en conformité de l'électricité ; ventilation ;	1/200 £
chauffage ; démolitions, plomberie sanitaire :	2 100 £
Cloisonnement, porte intérieure :	2 100 €

Total estimation de travaux immeuble 4I : ...... 56 900 € HT



### **DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE**

Prescriptions de travaux de restauration immobilière

Commune de Saint-Gilles

# **PARTIE 5**

Délais d'exécution des travaux

« ILOT 4 - HOCHE » du PNRQAD

(Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés)



# DELAIS D'EXECUTION DES TRAVAUX

Ce délai inclut le délai d'élaboration des autorisations d'urbanisme, le délai d'instruction ; le délai de purge ; le délai de réalisation des travaux.

Immeuble N° cadastral		Adresse	Délais	
llot 4H	N 308	9 Rue Hoche	14 mois	
llot 4l	N 1003	20 Rue Hoche	12 mois	



### **DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE**

Prescriptions de travaux de restauration immobilière

Commune de Saint-Gilles

# **PARTIE 6**

# **Annexes**

### « ILOT 4 - HOCHE » du PNRQAD

(Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés)



### LISTE DES ANNEXES

- 1. Glossaire
- 2. Extrait de fiches immeubles du PSMV ou PNRQAD concernant l'ilot 4 « Hoche »
  - FICHE n° 404 = Immeuble 41
  - FICHE n° 415 = Immeuble 4H
- 3. Délibération de la ville de Saint Gilles.

#### 1 GLOSSAIRE

ANAH - Agence Nationale de l'Habitat

ANRU- Agence Nationale Renouvellement Urbain

DDTM- Direction Départementale des Territoires et de la Mer

DUP - Déclaration d'Utilité Publique

OPAH RU – Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain

PADD - Projet d'Aménagement et de Développement Durable

PLHI - Programme Local de l'Habitat Intercommunal

PLU - Plan Local d'Urbanisme

PNRQAD – Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés

PSMV – Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

# 2 EXTRAIT DE FICHES IMMEUBLES DU PSMV

SAINT-GILLE	S-SECTEUR SA	WYEGARDE					
Hot: 24 parcelle: 308	3 Rue Hoche	14 July 1914	Nº FICHE; 416	-	NTS REMARQUABLES		
PARCELLE	SURFACE	TOTALE:	RENVOI:		TENANCE A UN ENSEM modeste XVIIIe, remark		
	existe en l'étal		TIE DE LA PARCELLE		A STATE OF THE PARTY.		
	rectangulaira	. 12 battment rue 1	☐ alle circulation	-		No. of the Principle of	
	sir 1 angle téant	□ båtment rue 2     båtment arrièr	e dépendance annexe adjonction parasite	ALTER	ATIONS : plusieurs pers	ements modifiés	
OCCUPATION	néant	Datiment Isole	Couratte courain	Modificat	ion typologie ouvertures du puits de Paty	du RdC et do 2nd	élage + création bal
CLOTURE RUE	neant	, 272 (123)44014	- conjunt	100	an poste de Pery		
				GUALIT	ETECHNIQUE ET ESTI	ETIQUE	No. of the last of
į.				TECHNIC	QUE: movenne		E: mauvalse
BATIMENT PRIN		RGEUR: P	ROFORIDEUR:	PRESCR	PROMEDUPENV	Page 10 and 10 a	
GROS OFUVRE	HORTATHAMUQOO TO BE			FOEND	BATMENT ERINCHAL 1. gris moyen	EATMENTS	BATHENTS
FACADE PRINCIPALE	Classique XVIII e			E. 8. M.		-	
Marie Spire Coll Mc & Applica-	VOLUME TYPO	LOGIE BATT: marson	modeste XVIIIe s		modif. détails		
IMPLANTATION:	allonement rue			DETAIL BODGT	Suppression secholi Façade à d'écrotier en	vue d'un projet de	mise en valeur et
NOMBRE D'ETAGES DERNIER NIVEAU	2 étages : étage d'atrique :	-		CATIONS	te restauration. Traitement endut + me		1 N 101
SURELEVATION.	néant				Trailement cables		6.27-1
NIVEAU ROC RUE					Reprise encadrement t	gae on secenda a	u bieus
DISTRIBUTION INTE	non yue	INTERIEUR PRIVE	non visité	THE COURSE	Chief a practical in an order or the place of the property	A vigoriant processing	
ESCALIER (place)	חבת עני						1
ESCALIER (type)	riori ýu						1
BATIMENTS DESSE	RVIS: 1		and the second of the				
FACADE PRINCIPAL	The same of the sa	PERCEMENTS ROO	Levrenne	4			
ORGANISATION ASPECT DOMINANT	sléatoire hétércoène	☐ entrée pachère				<b>建设</b>	
MATERIAU FACADE		☐ entrée plétonne ☐ commerce	balcons ponotuels balcons triants balconnet		<b>夏</b>	Contract to	
MODENATURE ENS	neant	☐ bale courante	marquise pondues	- 11	RET TO		
MODENATURE BALE	linteau o'nire	□ entrée cave	□ loaga	X			-
APPUIS	pierre moulurée	☐ ventilation cave ☐ 2e façade ☐ 3e façade	U veranda anderna				170
FENETRE (type) (materiau)	non vu	☐ 3e faÿade ☐ autre	D perron escaller D seuil				
PORTE (type)	1 variali	METAL   imposte	porte I marquise				
(qualité) (meteriau)	recente triconerenta pors	METAL   imposte LERIE   garde-co	porte     marquise ros fénètre   lambrequin ros balcon   crochet	115		<b>美国工作</b>	
VOLET (Type)	ballania frisette	☐ grite fide	C Daube pirali		本人	A.	, Y
(matériau) (feuillura)	tois non vu	DEVANTURE neant	y .	=		W 12 10	
TRANSFORMATIONS		VESTIGES FACADE		- 1			35
Di racomonstillen faci	artes III austra	☐ bales	vestigas supposés				Man .
Tez-de-chaussée p	otal Halle	D décer D mouves	□ autres □ neant				
<ul> <li>Zout percements</li> <li>modif percements</li> </ul>	elages:	☐ arc de décharge	LI Aldre				
		M					
				- 65			( Sec. )
AUTRES FACADES, P	IGNONS, HEBERGES			1 2			
				1.68		44.0	1000
				1 400			
COUVERTURE		tion in the same					
MATERIAU	lu'le canal	4040 1011	noise 2 rangs	1		100	
	2 gentes	SOUCHE 00		File	ALTERNATION IN CO.		
TPANG TOTT	PAT PA	acoustic 100	J Ayris	1			
						1 1 1	
WIRES BATMENTS	BATIMENT 1		BATMENT 2		1 2 1		The state of the s
	Design Late 1		DATECTIZ	4			014
				相		<b>300</b>	Estate of
						Zijak i	V2-1
under week a service	to the state of the American special are to		2				
Company of the last of the las	BATIMENT PRINCIPAL	UNAGE/OCCUPATION	AUTRES HATIMENTS				<b>网</b> 拉斯·马尔
DC: UBAGE I	ogement fé élages				1/200	Tay John St.	
TAGES: USAGE	ogement!!4 au RdC				/8	Aller	1
OCCUPATION 2	bandonné						7
NTRETIEN ET SAL	URDITE	led generalism	Nan Sar			and the	
The second secon	THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 I	SALUBRITE:	dubre total		壁場	- Sales	
	-,						
					2	A SE	
				-	-	The Party of the P	

AINT-GILLES	SECTEUR SAUV	EGARDE	in the last supplied to the la		S REMARQUABLES:	neart	
lot : 23	20 Rus Hochs	and the state of t	Nº FICHE: 404 RENVOC:	APPART	ENANCE A UN ENSEMI	SLE modèle	
arcelle: 100	SURFACETO	TALE: BUR	TACE BATE:	Malsonin	nodeste XIXA a.		
ARCELLE ADASTRE 1836 EX		OCCUPATION BATIE	The state of the s				
	dangulaire		Ti alle electrication				annie.
ITUATION SU	r t ruest place	D battment rue 2	dépendancalannere de adjonction parasite	ALTERA	TIONS: pusieurs perce	ments modifies	-
	eant	☐ batment isole ☐ alle habitable	dépendance/annexe adjonction parasite couratte couratte	Modificable	on encadrement bales de	a érañas	
TOO DE PETROLE	Sant	- districtions	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
			1	QUALITE	TECHNIQUE ET ESTH	ETIQUE	
				TECHNIC	UE: movenne	ESTHETIQUE: movern	2
	PAL LARGE	PR	OFONDEUR:	PRESCH	PTROVE DU PENV BATHENT PRINCIPAL 1	BATMENT 2 BATMEN	7 100
PATEMENT PRINC	B ET DOCUMENTATION			LEGENDE		BATTER TO SECTION OF	
	ntérieur façade partiel		The state of the s	E.S.M.			
ACADE PRINCIPALE P	ost classique XIXè a				modif, détalis		
PLANTATION ET V		GIE BATI : malson m	ODEST ALXE 8.	DETAIL MODEFL	Trailement endut + ma	umisedes	
MPLANTATION	alignement rue			CATEONS			
OMBRE D'ETAGES DERNIER NIVEAU	2 élagés étage d'altique						
URELEVATION	néant				-		
IVEAU ROC RUE	nonvie	4100 0000000000000000000000000000000000	and the same of th	104494		and a section of the	e de la constant
CAVE:		INTERIEUR PRIVE:	on visité	MINISTER.		BOOK STATE	
SCALIER (place)	non vii			11			
SCALIER (type)	rioù vu			No. of			19
BATEMENTS DESSEI		Tringle properties	an agree that the said of the	1	是 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		
FACADE PRINCIPAL		PERSONAL PROPERTY.	EXTERIEUR FACADE				
ORG ANISATION	2 131545	PERCEMENTS RdC	☐ harrons poncaiels	No.			1
ASPECT DOMINANT	homogéne erdult anderi	I entrée plétonne	D balcons frants D balconnel	E 200			
MATERIAU FACADE	1. 1	D commerce	Eulagoo eatmen		THE RES	1	7
MODENATURE ENS.		entrée garage	II loggia		金额 置		1
MODENATURE BÀIE	lint droiteencad plat plene plat	LI ventision save	☐ veranda andienne	Section			
APPUIS FENETRE (type)	licu A)	☐ 2e façade ☐ 3e façade ☐ auire	D perron escaler	100	Esta Villa Esta	STATE OF THE PARTY OF	Ten S
(materiau)	ניי מסח (ני	□ autre			The second second		(
PORTE (type)	i vantali angienne contrente	METAL   Imposte   LERIE   garde-co   Garde-c	porte     marquise nos feriètre   lambrequin ips balcen   M. crocket   autre			Marie - Salar A	小部
(qualife) (materiau)	bols	Garne-co	D snips	1		E WINST T	P
VOLET (type)	baitants talsede	LI GINE SOU	piral		1000	THE THE PARTY	1
(ustretem) (eruillust)	Dals Out	DEVANTURE RÉSILE COMMERCE RÉSILE			Reference (	The Contract of the Contract o	
TRANSFORMATION:	S FACADE	VESTIGES FACADE			<b>国用</b>	Value of	
☐ L≡comoceigoù ta	ate Daute	□ decor	☐ vestiges supposés ☐ autres	1			144
☑ recomposition faç ☐ rez-de-chaussee ☐ rez-de-chaussee	age Daube partiel Dinéant total DiAutre	□ เมองรุกเรอะ	□ riĕant				
arout percements modifipercements	Mages	☐ auc de décharde	- Amire				
Bales des étages: Inf					100	A BEST	
					(根据)	99 11 12 12	1
ALTIGUE FACANES	PIGHONS, HEBERGES	(44)					5
AUTRES PALHUES,	CONTROL OF THE PARTY OF THE PAR	Name of Street, Street	3				4
,				o house of	HER PROPERTY AND ADDRESS.	WANTED STREET	1
C. Mariana and A. C.	and the same of th			-		Astribus	OF .
COUVERTURE		SOUS TOIT	orniche pierre	1			
MATERIAU FORME TOIT	tule canal		cuttière pendante				1
CHASSIS TOIT	LIOU AT		éani	-			13
at in the same	A CAMPANA AND THE PARTY OF THE	Contract the second second second second second					de .
				_			1-
AUTRES BATIMENT	s sament		BATMENT	2			A P
PO I INCA DINIBILITY			and the same of the same of			P. C.	MA
							10
				4			
						Townson of the	
USAGEIOCCUPATIO	ON BATIMENT PRINCIPAL	USACHOCCUPATI	ON AUTRES BATIMENTS	531		THE RESERVE THE PERSON NAMED IN	ne tan
RDC: USAGE	logement te étages						
OCCUPATIO	n vacard	1					
ETAGES: USAGE OCCUPATIO	ingement Hé au RdC						
DEAGRAIN	and the state of t		And the state of t				
ENTRETEN ETS	ALUBRITE		en vu	_			
ENTRETIEN	sans entretten	SALUBRITE		-			
			V 1		* and 1	and the second s	
* .							

# 3 DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT GILLES

Après en avoir délibéré sur le présent dossier, le conseil municipal décide de :

- Demander à Monsieur le Préfet du Département du Gard :
  - > un arrêté d'ouverture d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique
  - de déclarer d'utilité publique les travaux prescrits sur les ilots présentés à l'enquête, inscrits aux nombres des ilots prioritaires du PNRQAD.
  - > de prendre un arrêté de DUP au profit de la SAT en tant que concessionnaire de la ville.
- D'autoriser la SAT à poursuivre la procédure pour prescrire les travaux après l'ouverture d'une enquête parcellaire et poursuivre la procédure d'expropriation en cas de besoin au terme des délais prescrits.

Délibération ci-jointe.



#### REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté - Egalité - Fraternité

#### DEPARTEMENT

ARRONDISSEMENT DE NIMES

Direction des Services Techniques Service Foncier Dossier suivi par Claudine ANDRÉ

### CONSEIL MUNICIPAL SAINT-GILLES

Extrait du registre des délibérations

#### N°2019-03-12

Objet : Demande d'ouverture d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de restauration immobilière des immeubles prioritaires au Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) - llot Hoche.

#### CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-six du mois de mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans la salle ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville.

Présents: Monsieur le Maire Eddy VALADIER, Madame Dominique NOVELLI, Première Adjointe au Maire, Monsieur Jean-Pierre GARCIA, Madame Berta PEREZ, Madame Catherine HARTMANN, Monsieur Alex DUMAGEL, Madame Géraldine BREUIL, Monsieur Serge GILLI, Madame Alice MATTERA, Monsieur Joël PASSEMARD, Madame Nadia ARCHIMBAUD, Monsieur Bruno VIGUÉ, Madame Sylvie AJMO-BOOT, Monsieur Alain VULTAGGIO, Madame Danielle DECIS, Madame Lauris PAUL, Monsieur Frédéric BRUNEL, Monsieur Cédric SANTUCCI, Monsieur Benjamin GUIDI, Monsieur Christophe CONTASTIN, Madame Patricia BONARDI, Madame Dominique MARTIN, Monsieur Christophe LEFEVRE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant voté par produration en application de l'article L 2121-20 du Code général des collectivités territoriales :

Monsieur Xavier PERRET, qui a donné procuration à Monsieur Benjamin GUIDI
Monsieur Christophe SEVILLA, qui a donné procuration à Monsieur le Maire Eddy VALADIER
Madame Julie FERNANDEZ, qui a donné procuration à Madame Dominique NOVELLI, Première
Adjointe au Maire
Madame Vances PERION, qui a donné procuration à Monsieur Jean-Pierre GARCIA

Madame Vanessa BERJON, qui a donné procuration à Monsieur Jean-Pierre GARCIA Monsieur Gilbert COLLARD, qui a donné procuration à Monsieur Christophe LEFEVRE Madame Frédérique CORDESSE, qui a donné procuration à Madame Dominique MARTIN

Absents: (excusés) Madame Christine BORRY, Monsieur Alfred MAURO, Monsieur Christian BALLOUARD, Madame Catherine POUJOL, Conseillers Municipaux.

L'assemblée étant en nombre pour délibérer, le Maire déclare la séance ouverte et invite le Conseil à nommer celui de ses membres qui doit remplir les fonctions de Secrétaire pendant la session.

Monsieur Cédric SANTUCCI désigné, prend place au Bureau.

\*\*\*\*\*\*\*

Entendu le rapporteur, Madame Géraldine BREUIL, Adjointe au Maire,

- Vu la convention PNRQAD (Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés) du 26 Novembre 2012 finalisée entre la Ville de SAINT GILLES, la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole, les services de l'Etat, l'ANAH et l'ANRU, conformément aux dispositions de la loi du 25 mars 2009 relative à la mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 décembre 2014, autorisant Monsieur le Maire à signer avec le groupement SAT/SEMIGA la concession d'aménagement nécessaire à la mise en œuvre de la convention relative au PNRQAD.

 Vu la concession d'aménagement finalisée sur ces bases le 05 février 2015 avec le groupement SAT/ SEMIGA le 02 Mars 2015.

 Vu la délibération du conseil municipal du 7 juillet 2015 approuvant le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), qui se substitue le PLU.

Vu le code Général des collectivités Territoriales,

 Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L313-4 à L 313-4-4 et R 313-23 à R 313-29 relatifs aux opérations de restauration immobilière.

- Vu l'avis de la commission urbanisme.

Considérant que depuis la mise en place du Secteur Sauvegardé créé par arrêté ministériel le 31 décembre 2001 sur le territoire de Saint-Gilles, avec prescription de son plan de sauvegarde et mise en valeur (PSMV), de nombreuses actions d'aménagement et des opérations sur le patrimoine ont été engagées pour mettre en œuvre revaloriser et redynamiser le centre ancien.

Considérant qu'afin d'appuyer les différentes actions entreprises depuis plus de 20 ans pour requalifier le centre ancien de Saint Gilles, Nîmes Métropole a fancé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) communautaire « cœur de village » pour une durée de 5 ans. Celle-ci s'est finalement terminée au bout de 3 ans.

Considérant que l'OPAH a fait suite à une étude pré-opérationnelle réalisée par Habitat et Développement qui révèle la persistance des phénomènes massifs de dégradation et de vacance du bâti dans l'ensemble du tissu ancien de la commune. Elle ne dénombre pas moins de 283 logements vétustes, 96 logements insalubres, 5 logements en état de ruine, 186 logements vacants.

Considérant que les actions successives entreprises sur le centre ancien de Saint-Gilles, au travers des OPAH restent insuffisantes au regard de la nature de certaines interventions à réaliser et de l'état du bâti.

Considérant que la Commune a engagé une réflexion sur la révision de son Plan d'Occupation des Sols (POS) et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU), pour aboutir à l'approbation d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) sur le territoire communal, dont les grandes lignes en sont les suivantes :

conforter la position stratégique et le rayonnement de Saint-Gilles ;

renforcer le rôle de centralité urbaine ;

améliorer l'attractivité du territoire et de son image;

assurer un urbanisme cohérent et raisonné.

Considérant que ce projet se fait en lien avec le projet du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) qui a pour objectif essentiel de favoriser la revitalisation et la requalification du centre historique, en prenant en compte la reconnaissance et la transmission du patrimoine comme vecteur de développement.

Considérant que cette démarche permet de mettre en lumière les enjeux urbains, les priorités et un certain nombre d'actions à mener dans le but d'engager des processus opérationnels, sur la base du projet urbain de la Ville de Saint-Gilles et des interventions prioritaires définis par ailleurs au PNRQAD, qui met l'accent sur la situation de dégradation et d'abandon du centre historique.

Considérant que le projet de PSMV a été validé en 2015, que le bilan de la concertation publique a été approuvé et que la Commune a confirmé le projet de PSMV par délibération du 7 juillet 2017.

Considérant que le périmètre du PNRQAD s'inscrit dans le périmètre du PSMV. Il est inscrit à la convention pluri annuelle du PNRQAD de SAINT-GILLES signée par les partenaires publics en 2014, modifiée par un avenant n° I en octobre 2015 intégrant le concessionnaire groupement SAT/SEMIGA, et un avenant n° 2 couvrant la période de 2012-2019.

Considérant que la concertation du public a été mise en œuvre pendant toute la durée de l'élaboration du PLU jusqu'en juin 2017, qui a présenté notamment dans sa globalité le projet d'aménagement du centre-ville. Le PLU a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 17 février 2017.

Considérant qu'en date du 7 novembre 2017, le Conseil Municipal de Saint-Gilles a poursuivi la concertation du public, plus particulièrement sur les îlots dégradés inclus à la convention du PNRQAD.

Considérant que les immeubles, objets de la présentation du dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique, font l'objet de prescriptions de travaux imposés aux propriétaires privés dans le cas de carence de leur part.

Les propriétaires de parcelles non encore acquises constitutives de l'ilot 4I-4H ont été contactés par la SAT à de multiples reprises afin de les informer des différentes aides mobilisables dans le cadre de l'OPAH. Ces derniers n'ont pas donné de suite.

Considérant que la demande d'enquête préalable à la déclaration publique des travaux de restauration ou réhabilitation est motivée par :

Les diagnostics d'immeubles dégradés et à mettre en valeur, effectués dans le cadre du Plan de Sauvegarde et Mise en Valeur de Saint Gilles engagé en 2001.

Le Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés, qui a ciblé les ilots prioritaires au nombre desquels est inscrit l'ilot 41-4H depuis 2014.

Les visites réalisées en mai et juillet 2018, des immeubles concernés, lesquelles ont été prescrites par arrêté municipal, et ont permis de faire un état des lieux avancés. Au terme de ces visites il a pu être constaté les défauts et l'état de dégradation des immeubles concernés en infractions au règlement sanitaire départemental et au décret décence n°2002-120 du 30 janvier 2002 modifié dans sa version en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Considérant qu'il convient d'approuver le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) des travaux à prescrire sur l'ilot Hoche numéroté ilot 41-4H au PNRQAD et compris dans le périmètre de la concession d'aménagement du groupement SAT/SEMIGA.

Considérant que la ville sollicite sur le fondement de l'article L 313-4 et suivant du code de l'urbanisme Monsieur le préfet du Gard pour ouvrir l'enquête préalable à la DUP pour permettre la restauration de ces 2 immeubles inscrits au Programme National de Requalification de Quartiers Anciens Dégradés.

Considérant que la concession porte sur la maîtrise et le traitement des ilots dégradés, la résorption de l'habitat insalubre, le recyclage des logements, le traitement d'espaces publics, et la réalisation d'équipements.

Considérant qu'il est nécessaire pour le groupement SAT / SEMIGA dans cette perspective de définir et mettre en œuvre des prescriptions de travaux obligatoires de restauration sur des immeubles présentant des problèmes de bâti dégradé, de locaux vétustes voire impropres à l'habitation, de respect des normes au regard des règles sanitaires,

Considérant que les immeubles de l'ilot 4l-4H situés rue Hoche sont inscrits au nombre des immeubles prioritaires du PNRQAD et participant à la requalification du centre ancien de Saint Gilles.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Ont voté pour : Monsieur le Maire Eddy VALADIER, Madame Dominique NOVELLI, Première Adjointe au Maire, Monsieur Jean-Pierre GARCIA, Madame Berta PEREZ, Monsieur Xavier PERRET (pouvoir à Benjamin GUIDI), Madame Catherine HARTMANN, Monsieur Alex DUMAGEL, Madame Géraldine BREUIL, Monsieur Christophe SEVILLA (pouvoir à Eddy VALADIER), Monsieur Serge GILLI, Madame Alice MATTERA, Monsieur Joël PASSEMARD, Madame Nadia ARCHIMBAUD, Monsieur Bruno VIGUÉ, Madame Sylvie AJMO-BOOT, Monsieur Alain VULTAGGIO, Madame Danielle DECIS, Madame Lauris PAUL, Monsieur Frédéric BRUNEL, Monsieur Cédric SANTUCCI, Madame Julie FERNANDEZ (pouvoir à Dominique NOVELLI), Madame Vanessa BERJON (pouvoir à Jean-Pierre GARCIA), Monsieur Benjamin GUIDI, Monsieur Christophe CONTASTIN, Conseillers Municipaux.

Se sont abstenus: Monsieur Gilbert COLLARD (pouvoir à Christophe LEFEVRE), Madame Patricia BONARDI, Madame Dominique MARTIN, Madame Frédérique CORDESSE (pouvoir à Dominique MARTIN), Monsieur Christophe LEFEVRE, Conseillers Municipaux.

POUR: 24 CONTRE:

ABSTENTIONS: 5

#### A LA MAJORITE

#### Décide

- d'approuver le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de réhabilitation immobilière des immeubles sis au 9 rue Hoche cadastré N 308 et au 20 rue Hoche cadastré N 1003.
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter Monsieur le Préfet du Gard, en vue de prescrire l'ouverture d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique les travaux de restauration immobilière.

- de demander la déclaration d'utilité publique au profit de la SAT, concessionnaire de la ville
- d'autoriser la SAT à engager l'enquête parcellaire pour imposer la réalisation des travaux prescrits déclarés d'utilité publique, et solliciter la cessibilité le cas échéant pour poursuivre la procédure d'expropriation en cas de défaillance des propriétaires des immeubles concernés.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Saint-Gilles, le mardi 26 mars 2019

Eddy VALADIER SAM

Acte exécutoire compte tenu :

- Transmission contrôle de légalité le : 2 9 MARS 2019
- Affichage le: 2 9 Maks 2019

#### Acte à classer

2019-03-12

2

3

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST: ASCL\_2\_2019-03-29T11-11-34.00 ( MI216049777 )

Identifiant unique de l'acte :

030-213002587-20190326-2019-03-12-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte :

Demande d'ouverture d'enquête préalable à la d d'utilité publique des travaux de restauration ini de lière des immeubles prioritaires au Programme Nation de le Cortifié

Requalification des Quartiers Anciens Dégradés PNr. Conforme

- llot Hoche

Date de décision :

26/03/2019

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

9. Autres domaines de competences

9.1. Autres domaines de competences des communes

Acte:

N°2019-03-12.PDF

Multicanal: Non

Pièces jointes:

N°2019-03-12 -ANNEXE.PDF

Type PJ: 21\_DA - Décision arrêtant le projet

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Date 28/03/19 à 10:39

Par GARNIER Sabrina Par GARNIER Sabrina

Accusé de réception

Date 29/03/19 à 11:11

Date 29/03/19 à 11:19